



VOEUX DU MAIRE 2017

La cérémonie des vœux du maire est programmée le vendredi 20 janvier 2017.



Le Conseil Municipal récompensera lors de cette cérémonie, les jeunes athlètes du village, tous sports confondus, mais également les jeunes diplômés méritants.

Les nouveaux habitants seront également mis à l'honneur.

Récompenses pour les meilleurs athlètes de Vendeuil :



Un athlète ayant eu un titre ou une place d'honneur durant la dernière saison.

Récompenses pour les jeunes diplômés :



En 2015, obtention du BAC ou du Bac Pro avec la mention bien ou très bien ou le Brevet des Collèges avec la mention très bien.

Nouveaux Vendeuillois :

Afin de ne pas oublier personne, nous invitons les nouveaux habitants, qui ne l'auraient pas encore fait, à venir se présenter en mairie.

Si vous êtes concerné par l'une de ces distinctions, n'hésitez pas à vous faire connaître et contactez le secrétariat de mairie avant le 16 décembre 2016.



VENDEUIL

BULLETIN MUNICIPAL

n° 8 - 2016 du 15 novembre 2016

.....

Présidence : M. DA FONSECA André, Maire

Etaient présents : M. MARLIERE Martial, M. DEGRANDE Pascal, M. DRAN Éric, M. PARENT Yves, Mme LANGLET Séverine, M. LECOMTE Dominique, Mme PELLETIER Marie-Jeanne, Mme DELOT Maryline, M. BEAUDIER Pierre, Mme DELOT Martine, Mme BOURGAUX Nicole.

Absents excusés : M. DUPLOUY Sylvain, Mme ANCELET Véronique, Mme BOCCQUET Fabienne.

Assistait également Céline DELIMAUAGES, secrétaire de mairie.

Chers amis,

Comme chacun le sait, les dotations de fonctionnement de l'Etat aux communes baissent chaque année. Nous sommes donc amenés à étudier les possibilités de réaliser des économies. C'est pourquoi, de plus en plus de communes limitent l'éclairage de nuit, avec pour objectif de réduire la facture énergétique et les pollutions lumineuses.

Avant toute décision du Conseil Municipal sur le sujet, je vous offre la possibilité de donner votre avis par l'intermédiaire du coupon-réponse que vous trouverez dans ce bulletin.

Cordialement

Le Maire, André DA FONSECA

COLUMBARTUM : Une subvention au titre de la réserve Parlementaire a été sollicitée auprès du Député, pour l'extension du columbarium du cimetière communal.

SUBVENTIONS COMMUNALES (suite) : Le Conseil Municipal a décidé d'allouer la subvention suivante à l'association des Parents d'élèves Vendeuil-Remigny ayant présenté son bilan en Mairie :

Association des Parents d'élèves Vendeuil-Remigny 735 €

ETANG COMMUNAL : Le rempoissonnement de l'étang communal aura lieu vendredi 25 novembre à 16h00. A la suite de ce rempoissonnement, l'étang sera fermé à la pêche jusqu'au dimanche 25 décembre 2016 inclus.

CENTRE AERE : Durant l'été 2016, 18 enfants domiciliés dans la commune ont pu profiter des activités offertes par le Centre Social et Culturel de la Vallée de l'Oise. Pour information, la commune a versé 724 € d'aide financière au Centre social pour les familles concernées.



APRES-MIDI CONVIVAL : « Un après-midi convivial » sera de nouveau organisé le Mercredi 30 novembre 2016 de 14h00 à 17h00, salle de la Mairie. Ouvert à tous...



RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en septembre, octobre ou novembre 2000 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Les nouveaux Vendeuillois sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2016, afin d'avoir la possibilité de voter dans la commune pour les prochaines échéances électorales de 2017. Les inscriptions ont lieu en mairie. Se munir d'une pièce d'identité.



MARCHE DE NOËL : L'équipe enseignante et l'Association des Parents d'Elèves Vendeuil-Remigny organisent un Marché de Noël, le vendredi 09 décembre 2016, salle de l'ancien zoo de Vendeuil. Ouverture du marché à 18h00 et chants de Noël par les enfants de l'école à 18h30. Boisson et restauration sur place.



COLIS DE NOËL 2016 : Le colis offert aux personnes âgées de plus de 70 ans sera distribué par les membres du C.C.A.S. le samedi 17 décembre 2016.



INFO EGLISE : Nous organiserons dans le courant de l'année 2017, une journée citoyenne pour le nettoyage de l'église de notre village. Nous solliciterons alors toutes les bonnes volontés de notre village.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 03 décembre 2016 : Journée Téléthon

Vendredi 16 décembre 2016 : Repas de fin d'année organisé par le Football Club

Samedi 31 décembre 2016 : Repas de la Saint-Sylvestre, organisé par la Municipalité

COMMISSION VOIRIE :

- Sens unique Rue Madame : La commission voirie réunie dernièrement a proposé la mise en sens unique de la rue Madame dans le sens montant en partant du Monument aux Morts. Le Conseil Municipal, à la majorité des voix (9 pour et 5 abstentions) a approuvé ce projet. Cette modification de circulation interviendra courant 2017.
- La réfection de la rue Jean de la Fontaine et de la rue du Crinquet a été programmée pour une demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité 2017.
- De nouveaux miroirs de signalisation seront également commandés pour le remplacement de ceux existants.

ECLAIRAGE PUBLIC :

- Remplacement de lampes : Le conseil Municipal a programmé en concertation avec l'USEDA, le remplacement des derniers ballons fluorescents pour l'éclairage public soit 28 lampes à changer pour un coût total de 13.400,00 € avec un reste à charge à la commune de 7.533,82 €, la participation de l'USEDA déduite. Le remplacement de ces lampes obsolètes permettra un meilleur éclairage et une consommation réduite.
- Eclairage réduit la nuit : Actuellement, le nombre d'heures de fonctionnement est de 4 301,29 heures annuelles pour une dépense annuelle s'élevant à 11.676,82 € (regroupant la maintenance et la consommation électrique) pour l'année 2016. **L'étude de l'USEDA porte sur une coupure de l'éclairage public de 23h30 à 05h00 du matin sur l'ensemble de l'année.** Si la coupure était décidée, le nombre d'heures annuelles de fonctionnement de l'éclairage public sera de 2.288,29 heures annuelles. Le montant de la dépense annuelle s'élèverait à 7.973,79 € (regroupant la maintenance et la consommation électrique) soit une économie annuelle estimée de 3.793,03 €.

COUPON REPONSE :

Projet de coupure de l'éclairage public de 23h30 à 05h00 du matin

Nom, Prénom, adresse :

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Observations :
